

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Nom du réseau de distribution : **ADDUCTION SYNDICALE MERINDOL**
 Gestionnaire du réseau : **SIVOM DURANCE LUBERON**
 Exploitation du réseau : **SIVOM DURANCE LUBERON**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : CAPTAGE DES GRANDS ISCLES Procédure de protection terminée
 Captage : CAPTAGE DU VIDALET Procédure de protection terminée
 Captage : PRISE D'EAU CANAL SUD LUBERON (CADENET) Procédure de protection non poursuivie
 Captage : PRISE D'EAU EN DURANCE Procédure de protection en cours
 Réseau interconnecté : ADDUCTION SYND.MIXTE PERTUIS
 Station de production : STATION DU VIDALET
 Station de production : STATION TRAITEMENT PONT DURANCE
 Station de production : TTP GRANDS ISCLES

Qualité de l'eau distribuée en 2013



BACTERIOLOGIE (n/100 mL)	NITRATES (mg/L)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/L)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 29 Nombre de non conformité : 1 Pourcentage de conformité : 96,6 %	Nombre de prélèvements : 18 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 12,3 mg/L Valeur moyenne : 8,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 18 Valeur moyenne : 33,2 °F Valeur minimale atteinte : 19,2 °F Valeur maximale atteinte : 41,7 °F

PESTICIDES (µg/L)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/L).
Nombre de prélèvements : 13 Valeur maximale atteinte : 0.018 µg/L Nombre de mesures : 4938 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/L)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 9 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,17 mg/L Valeur moyenne : 0,131 mg/L

Conclusion sanitaire :

96,6 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau distribuée de qualité chimique conforme à la réglementation y compris pour les paramètres indésirables.
Compte tenu des risques sanitaires et de l'impossibilité de protéger la prise d'eau du canal sud Luberon, il a été demandé au syndicat de ne plus utiliser cette ressource.

Edité en février 2014

*Aucune analyse réalisée sur ce paramètre cette année.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:
www.eapotable.sante.gouv.fr



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Edité en février 2014

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:

www.eaupotable.sante.gouv.fr

***Aucune analyse réalisée sur ce paramètre cette année.**



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.